

PLAN D'ACCES



Maison de la Petite Enfance
10 Mail du Coteau
78570 CHANTELOUP

Calendrier des permanences vaccinales *

2023	Mercredi 13 septembre
	Mercredi 11 octobre
	Mercredi 8 novembre
	Mercredi 13 décembre
2024	Mercredi 10 janvier
	Mercredi 14 février
	Mercredi 13 mars
	Mercredi 10 avril
	Mercredi 8 mai
	Mercredi 12 juin
	Mercredi 10 juillet

Fermeture au mois d'août

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

* Sous réserve de fermeture exceptionnelle



Service de
Vaccination
Yvelines

PERMANENCE VACCINALE DE CHANTELOUP-LES-VIGNES

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Prenez Rendez-vous
par internet 24h/24 et 7j/7

Doctolib

2^{ème} mercredi du mois
De 13 h 30 à 15 h 30

Gratuit



A partir
de
2 ans

Maison de la Petite Enfance - 10 Mail du Coteau

RENSEIGNEMENTS - 01 30 22 40 91



Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan – Les Mureaux

1 rue du Fort – 78250 Meulan-en-Yvelines

Tél. 01 30 91 85 00

www.chimm.fr

PLAQUETTE_infos_pratiquesvacci_CHANTELOUP_20232024_DSP_GA01062023

Ne pas jeter sur la voie publique



DEROULEMENT D'UNE SEANCE DE VACCINATION

1. L'agent vous accueille et collecte les renseignements administratifs nécessaires.



GRATUIT

Carnet de vaccination souhaité mais pas obligatoire

Ouvert à tous : adultes et enfants

2. Vous rencontrez le médecin. Après discussion et/ou consultation de votre carnet de vaccination, il vous indiquera les différents vaccins à réaliser et vous informera sur les bénéfices / risques.



3. Si vous êtes d'accord, l'infirmière ou le médecin réalise le vaccin*.



* Vaccins préconisés dans le calendrier vaccinal

4. Vous conservez le carnet de vaccination rempli par le médecin pour garder une trace des vaccins réalisés.



Pour vous aider à faire le point sur vos vaccins, créez votre **Carnet de Vaccination Electronique (CVE)** Grâce à [MesVaccins.net](https://mesvaccins.net)



A tout moment, il est possible de faire un "rattrapage" de ses vaccinations

QUAND SE FAIRE VACCINER ET CONTRE QUOI ?

Vaccination : êtes-vous à jour ?

2023 calendrier simplifié des vaccinations

Âge approprié	Vaccinations obligatoires pour les nourrissons								6 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans	45 ans	65 ans et +	
	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois							
BCG	■														
DTP		■	■	■	■	■	■		■						
Coqueluche		■	■	■	■	■	■		■						
Hib		■	■	■	■	■	■		■						
Hépatite B		■	■	■	■	■	■								
Pneumocoque		■	■	■	■	■	■								
ROR								■	■						
Méningocoque C								■	■						
Rotavirus		■	■	■	■	■	■								
Méningocoque B			■	■	■	■	■								
HPV										■	■				
Grippe															■
Zona															■

■ Tous les ans